



Direction de l'Administration Générale : AB / OG//CR

**DOMAINE** : Délégation de Fonctions et de signature

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**ARRETE DU MAIRE N° 72 /2026**

**Objet** : Délégation de fonctions et de signature à Monsieur Kamel TEFFAH –  
Adjoint au Maire

### *Le Maire de la Commune de ROISSY-EN-BRIE*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-17, L.2122-18 et L.2122-20,

**VU** le procès-verbal d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026,

**VU** la délibération du conseil municipal n°8/2026 en date du 20 mars 2026, fixant à 12 le nombre des adjoints au Maire,

**VU** le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Kamel TEFFAH en qualité d'adjoint au Maire, en date du 20 mars 2026,

**CONSIDERANT** que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents soient assurés par les adjoints au Maire,

**CONSIDERANT** la nécessité d'accorder délégation de fonctions et de signature à monsieur Kamel TEFFAH, Adjoint au Maire.

## **ARRÊTE**

**Article 1** : Le Maire consent, sous sa surveillance et sa responsabilité, à Monsieur Kamel TEFFAH, Adjoint au Maire, délégation de fonctions, compétences et attributions dans le domaine :

- De la jeunesse,
- De la prévention
- De la médiation

**Article 2** : En matière de **jeunesse**, Monsieur Kamel TEFFAH est habilité à signer tous courriers et documents en lien avec le domaine de compétence délégué et à représenter la Commune auprès des partenaires des projets conduits par la Ville dans son domaine de compétence.

**Article 3** : En matière de **prévention** Monsieur Kamel TEFFAH est habilité à signer tous courriers et documents en lien avec le domaine de compétence délégué et à représenter la Commune auprès des partenaires des projets conduits par la Ville dans son domaine de compétence.

**Article 4 :** En matière de **médiation**, Monsieur Kamel TEFFAH est délégué pour signer tous documents administratifs, courriers ou autres documents relatifs à la médiation et notamment les courriers adressés aux administrés dans le cadre de ce service. Il met en œuvre en concertation avec tout partenaire public ou privé la politique de prévention et d'accompagnement social du service de médiation.

**Article 5 :** Le présent arrêté prend effet à compter de sa notification à l'intéressé, de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 6 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée au Préfet de Seine-et-Marne,

Fait à Roissy-en-Brie, le 20 mars 2026

**Spécimen de signature :**  
Monsieur Kamel TEFFAH



---

**RETOURNER UN EXEMPLAIRE SIGNE A LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**  
Je soussigné Kamel TEFFAH, atteste avoir reçu le présent acte

LE : ..... SIGNATURE : .....

---